

**CONVOCATION à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de l'AAPPMA**

de

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

« »

sont convoqués en assemblée générale ordinaire

le 2026, à heures,

lieu :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral présenté par le Président
- Rapport d'activités de l'exercice écoulé
- Présentation et approbation du rapport financier (bilan et compte de résultat)
- Rapport des contrôleurs aux comptes
- *Si besoin : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration /
Élection des contrôleurs aux comptes*
- Présentation du budget prévisionnel et des projets / actions pour l'année à
venir
- Questions diverses
-
-
-
-

Fait à, le

Signature du président
Secrétaire

Signature du